

EN BREF

Le nombre de demandeurs d'asile mexicains est en hausse

Le nombre de demandeurs d'asile en provenance du Mexique continue de grimper au Canada.

De nouvelles données de la Commission de l'immigration et du statut de réfugié (CISR) révèlent que 110 Mexicains ont demandé le statut de réfugié le mois dernier, contre 85 en février et 71 en janvier.

Le volume de demandes des trois premiers mois de l'année a donc déjà dépassé celui de l'ensemble de 2016: 266 demandes contre un total de 241 l'année dernière.

Cet essor est attribuable à l'abolition du visa obligatoire pour les voyageurs mexicains, en décembre.

Le flux de demandeurs d'asile mexicains avait motivé le gouvernement de Stephen Harper à imposer ces visas en 2009, mais ils constituaient depuis un important irritant entre Ottawa et Mexico.

En campagne électorale, les libéraux avaient promis leur abolition et la renégociation imminente de l'Accord de libre-échange nord-américain leur a fourni un nouvel incitatif.

Le gouvernement de Justin Trudeau a néanmoins prévenu les autorités mexicaines qu'après l'atteinte d'un certain seuil de demandes, il pourrait envisager la réinstauration du visa.

Ce seuil n'a pas été dévoilé, mais il serait encore loin d'être atteint.

En 2008, soit l'année précédant l'imposition du visa, quelque 9 000

demandes de statut de réfugié avaient été déposées par des Mexicains, soit le tiers de l'ensemble des requêtes.

Le coût de l'élimination du visa sur 10 ans se situerait légèrement au-delà des 260 millions \$ si l'on y soustrait les retombées du tourisme mexicain. - La Presse canadienne

Légalisation de la marijuana: des jeunes disent qu'ils ne changeront pas d'opinion

Certains adolescents affirment ne pas avoir changé d'opinion envers la marijuana depuis que le gouvernement libéral a annoncé les détails de son projet de loi pour légaliser la substance.

La Presse canadienne

Les libéraux ont annoncé jeudi que le cannabis à des fins récréatives sera légal d'ici juillet 2018. Les Canadiens âgés de plus de 18 ans pourront acheter et cultiver une petite quantité de la drogue pour un usage personnel.

Or, plusieurs adolescents ont déclaré que leur avis sur la marijuana est inchangé.

Julio Gonzales, âgé de 19 ans, dit consommer déjà de la marijuana avec modération et ne s'attend pas à modifier ses propres habitudes de vie.

Il dit avoir appris à l'école que la marijuana était une substance dangereuse, tout en admettant qu'il est plus concentré pour ses travaux scolaires lorsqu'il en fume.

Pour Ellie Labbanz, qui aura 14 ans le mois prochain, le projet de loi n'a pas changé sa pensée; elle demeure contre la consommation de marijuana.

L'adolescente dit comprendre certains des arguments qui appuient la légalisation, comme le désir de diminuer le trafic de drogue et la criminalité, mais selon elle, les gens continueront d'abuser de la marijuana.

Elle s'inquiète des effets négatifs sur la santé, notamment sur le cerveau des jeunes.

Dans un communiqué publié jeudi, le président de l'Association des psychiatres du Canada a indiqué qu'un usage précoce



Les libéraux de Justin Trudeau ont annoncé jeudi que le cannabis à des fins récréatives sera légal d'ici juillet 2018. - Archives

et régulier du cannabis peut affecter la mémoire, l'attention, l'intelligence et la capacité de traiter les pensées.

Selon Todd Goncalvez, âgé de 18 ans, la légalisation proposée par Justin Trudeau ne changera pas son opinion sur la question ou la fréquence à laquelle ses amis consomment de la marijuana.

«Je ne vois pas comment la légalisation du pot fera une différence pour limiter l'accès aux moins de 18 ans, puisque c'est déjà accessible aux jeunes de premier cycle

du secondaire», a-t-il déclaré.

Lors de l'annonce du projet de loi jeudi, le ministre de la Sécurité publique Ralph Goodale a mentionné que les adolescents canadiens sont «parmi les plus grands consommateurs du monde occidental».

Selon l'Enquête canadienne sur le tabac, l'alcool et les drogues de 2015, 20,6% des Canadiens âgés de 15 à 19 ans avaient consommé de la marijuana au cours de la dernière année. Près de 29% d'entre eux avaient déjà essayé la substance. ■

Des centres de réadaptation en toxicomanie inquiets

L'organisme de réadaptation en toxicomanie Portage exhorte le gouvernement de Justin Trudeau à ne pas légaliser la marijuana récréative pour les Canadiens âgés de 25 ans et moins.

Le dépôt du projet de loi à cet effet, jeudi, a soulevé de vives inquiétudes au sein des centres de Portage un peu partout au pays.

Sa directrice des communications, Seychelle Harding, indique que l'organisme accueille environ 500 adolescents chaque année, pour la plupart dépendants à la marijuana.

Depuis 45 ans, Portage se trouve au premier rang pour constater «les effets dévastateurs que l'utilisation abusive de marijuana a principalement sur cette jeune clientèle», a tenu à souligner Mme Harding.

Le gouvernement fédéral compte fixer l'âge minimal pour l'achat de pot récréatif à 18 ans, mais les provinces et territoires seront libres de se montrer plus restrictifs. Il leur reviendra également de contrôler la vente de la substance, à l'exception des transactions en ligne.

Le personnel de Portage se dit préoccupé par les éventuelles conséquences sur le développement du cerveau, qui, selon certains experts, se poursuit jusqu'à 25 ans.

Portage adhère aux recommandations de l'Association médicale canadienne, qui réclame un contrôle de la teneur en tétrahydrocannabinol (THC) jusqu'à cet âge, évoquant des risques pour la santé mentale.

«Plus on retarde l'utilisation de marijuana, mieux c'est pour les jeunes», a martelé Seychelle Harding en entrevue à La Presse canadienne.

Mme Harding reconnaît que les mineurs ont accès à cette drogue, qu'elle soit légale ou pas, mais insiste sur le fait que l'initiative d'Ottawa risque d'en banaliser la consommation. Portage dit endosser certains objectifs du gouvernement, tels que la lutte contre le crime organisé et la réglementation de l'accès au cannabis, mais l'organisme se montre réticent à la légalisation en soi.

L'organisme réclame qu'à tout le moins, les centres de réadaptation touchent leur part du gâteau avec le réinvestissement de toutes les taxes perçues dans l'élaboration d'une stratégie nationale de prévention de la toxicomanie. - La Presse canadienne

Dystrophie musculaire Canada
une action musclée

1.800.567.2236

www.muscle.ca

IL FAUT UNE ACTION,
UNE ACTION MUSCLÉE !